

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 novembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 V. 484** Vœu relatif à Mains d'œuvres.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant l'expulsion des salarié-es et résident-es de l'association Mains d'œuvres par les forces de l'ordre le mardi 8 octobre 2019 ;

Considérant les menaces qui pesaient sur la continuité du projet artistique et culturel de ce lieu alternatif depuis plusieurs années et les pressions exercées par la Mairie de Saint-Ouen ;

Considérant la richesse culturelle de ce tiers lieu dont l'action, qui, depuis plus de 20 ans, contribue au dynamisme culturel et économique de la Métropole et à son rayonnement ;

Considérant le pôle d'activité, entièrement dédié à la formation professionnelle continue, mis en place par l'institution et les stages adaptés aux besoins des acteurs socioculturels ;

Considérant que l'équipe qui fait vivre ce lieu de création artistique, compte 25 emplois permanents (70 avec les résident-es), 25 professeur-es de l'école de musique, 120 intermittent-es et 250 résident-es au travail quotidien ;

Considérant que, partout en France, d'autres expériences d'occupations artistiques sont affaiblies et menacées par une absence de reconnaissance et de moyens ;

Considérant le soutien de la Maire de Paris pour l'action culturelle et artistique de proximité menée par les artistes en résidence à Mains d'Œuvres ;

Considérant la pétition qui a réunie plus de 50 000 signatures, demandant le maintien de l'association à Saint Ouen ;

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu-es du groupe « Génération.s », de Raphaëlle Primet, Danièle Premel, Nicolas Bonnet-Oulaldj et des élu-es du groupe Communiste-Front de Gauche,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris apporte un soutien à Mains d'Œuvres selon ses besoins pour le relogement des artistes, des compagnies, et salarié-es, et d'accompagner Mains d'œuvres dans une recherche de local afin de permettre la continuité du projet culturel et artistique de l'association ;
- Que la Ville de Paris apporte son soutien à l'activité événementielle, culturelle et artistique de Mains d'Œuvres, et encourage l'accompagnement financier des événements de l'association sur le territoire parisien.